



## Règlement de « 24h de ma vie »

Année scolaire 2017 - 2018

THEME : Comment je me forme à mon futur métier ?

*L'objectif de ce concours est de valoriser les **métiers industriels** auprès des jeunes collégiens et collégiennes*

### Article 1 :

Le concours « 24 heures de ma vie » est ouvert à des jeunes scolarisés dans l'Académie de Lille et par extension sur certains établissements de l'Académie d'Amiens (Etablissements publics ou privés).

Ces jeunes doivent être inscrits en :

1. DUT, BTS en formation initiale sous statut scolaire ou en apprentissage
2. BAC SSI (Sciences de l'ingénieur)
3. BAC technologique (STI2D)
4. BAC professionnel en formation initiale sous statut scolaire ou en apprentissage
5. Titre professionnel Niveau III ou IV

dans des filières liées aux métiers industriels (Voir article 4).

### Article 2 :

Les jeunes doivent être regroupés par **équipe de 3 à 6**, originaires du même établissement. Les jeunes ne peuvent être inscrits **que dans une seule équipe**. Ils sont placés sous l'autorité d'un référent adulte représentant l'établissement.

### Article 3 :

Les inscriptions des équipes au concours « 24 heures de ma vie » sont effectuées par l'établissement scolaire sur le site : [www.24hdemavie.com](http://www.24hdemavie.com).

Le Référent adulte inscrit son (ou ses équipes), en précisant notamment ses coordonnées téléphoniques, son adresse mail ainsi que le nom et la classe des jeunes inscrits.

### Article 4 :

Le concours consiste à mettre en scène **ta vie de lycéen, d'étudiant, d'apprenti ou de stagiaire** par la production d'un clip vidéo **qui expliquera les liens entre la formation suivie et ton futur métier dans l'Industrie**.

**Rappel** : ce futur métier [devra figurer dans la rubrique « Métiers » du site des Industries Technologiques](#) et devra concerner les domaines suivants :

**1 – Concevoir – Rechercher**

6. Veille et Recherche et Développement
7. Conception – Etudes Design

**2 – Préparer – Organiser**

8. Méthodes Industrialisation
9. Programmation

**3 – Produire – Réaliser**

10. Logistique
11. Contrôle et Essais
12. QHSE
13. Fabrication

**4 – Installer – Maintenir**

14. Installation
15. Maintenance

**5 – Acheter – Commercialiser**

16. Achats
17. Commercial

Le non-respect de cette consigne est éliminatoire.

**Cahier des charges de la vidéo :**

La durée de la vidéo doit être de **3 minutes maximum** hors générique et doit **impérativement** se décomposer en deux parties (Une partie = une durée comprise entre 1 minute minimum et 2 minutes maximum) :

**1) Diplôme préparé :**

- a. Quel diplôme prépares-tu ? Quel métier pourras-tu exercer avec ce diplôme ? Présente nous ton établissement scolaire ? Pourquoi as-tu choisi cette formation ? Quelles sont tes matières préférées ? Quelles sont les matières qui te serviront le plus dans ton futur métier ?
- b. Que dirais tu à un jeune collégien, encore hésitant dans son choix d'orientation, pour lui donner envie de suivre cette formation ? (Travail en équipe, tâches variées, évolution de carrière, débouché, etc...)

**2) Futur métier en interviewant un professionnel dans l'entreprise de ton choix :**

**L'interview du professionnel doit être réalisée dans l'entreprise partenaire. Le non-respect de cette consigne est éliminatoire.**

- a. Présente nous l'activité de l'entreprise partenaire de ton projet ainsi que les produits qui y sont fabriqués
- b. Présente nous un métier en lien avec ta formation en interviewant un professionnel ? En quoi consiste le métier exercé ? Quelles sont les qualités requises pour l'exercer (Connaissances, savoir-faire, savoir-être, etc...) ? Qu'apprécie-t-il dans ce métier ? Quelles sont les évolutions possibles de carrière ? Dans quel secteur des Industries Technologiques retrouve-t-on ce métier (Aéronautique, Automobile, Electronique, etc... : Pour y répondre, consulte [le site des Industries Technologiques](#)) ?

**L'entreprise pouvant t'aider dans cette démarche pourra être celle qui t'accueillera dans le cadre d'un stage. Si tu n'as pas de stage prévu dans ton parcours de formation, l'UIMM Hauts-de-France est à ta disposition pour t'orienter vers une entreprise.**

Les productions seront téléchargées par le Référent adulte via son interface réservée sur le site : [www.24hdemavie.com](http://www.24hdemavie.com) (qualité de la vidéo compatible avec youtube).

## **Article 5** : Planning

<b>Inscription</b>	<b>Jusqu'au 15 Novembre 2017 inclus</b>
<b>Réalisation + mise en ligne de la vidéo</b>	<b>Jusqu'au 20 Avril 2018 inclus</b>
<b>Jury</b>	<b>Mercredi 15 Mai 2018</b>
<b>Cérémonie</b>	<b>6 Juin 2018</b>

## **Article 6** :

Pour le classement final, un jury évaluera les réalisations selon les critères suivants :

- **Respect du thème (comment je me forme à mon futur métier ?) et du cahier des charges de la vidéo** décrit à l'article 4
- **Originalité** de la vidéo,
- **Qualité générale** de la vidéo

Le jury se réserve le droit d'attribuer des prix spéciaux.

Le jury se réserve également le droit d'écarter un projet dont il jugerait déplacé tout ou partie du contenu.

**Le non-respect du cahier des charges de la vidéo entraîne la disqualification de l'équipe.**

## **Article 7** : Récompenses

**Les prix décernés seront les suivants :**

**1er prix : 500 €**

**2ème prix : 400 €**

**3ème prix : 300 €**

Ces prix seront distribués sous forme de **chèques cadeaux** et seront **à partager entre les membres de l'Equipe (Elèves et professeur)**.

## **Article 8** :

Les équipes (jeunes et référent adulte) seront informées des résultats lors de la cérémonie de remise des récompenses qui regroupera les projets **24 heures de ma vie** et **challenge Meccano**.

## **Article 9** :

Avant d'être déposées sur notre site, les vidéos devront obligatoirement être validées :

- 1- par l'entreprise,
- 2- par le Chef d'Etablissement ou le Chef de Département (Universités).

## **Article 10** :

Les productions des équipes «24 heures de ma vie» deviennent la propriété de l'UIMM Hauts-de-France et du Pôle d'excellence mécanique MECANOV. Les candidats renoncent par le fait à des droits d'auteur ou d'exploitation de ces productions.

**Article 11 :**

L'article 9 du code civil offre à chacun le « *droit au respect de sa vie privée* ». Le droit à l'image implique **l'autorisation expresse de l'intéressé ou de son représentant légal, s'il est mineur, pour toute prise de vue et pour toute diffusion.**

**Article 12 :**

Lors de l'inscription, **le Référent adulte s'engage :**

- 1) **à faire compléter « l'autorisation individuelle d'être photographié(e) ou filmé(e) » :**
  - par les élèves majeurs ou les parents des élèves mineurs,
  - par l'entreprise partenaire.
- 2) **à communiquer à l'UIMM Hauts-de-France ces deux autorisations par mail :**

(nficheux@uimmudimetal.fr)

Et ceci, avant la date limite de dépôt de la vidéo, soit le 20 Avril 2018 inclus)

**La non remise de ces documents est éliminatoire.**

**Article 13 :**

Le non-respect d'une des clauses de ce règlement entraîne la mise hors concours de l'équipe.

## Concours « 24 heures de ma vie »

### Objectifs pédagogiques

Outre le fait de :

- Faire connaître les filières professionnelles et Technologiques,
- Faire connaître les métiers des Industries Technologiques,

Le concours « 24 heures de ma vie » offre la possibilité de :

- s'exprimer individuellement dans le cadre d'un travail d'équipe,
- s'exercer à la prise de parole en public lors des différentes prises de vues.

Au niveau professionnel, il permet de :

- vivre une expérience privilégiée de l'intérieur de l'entreprise avec un professionnel et de parfaire ses connaissances et sa motivation par rapport au métier visé,
- prendre conscience que, dans l'Industrie, il n'y a pas qu'un seul parcours mais des parcours,
- montrer l'importance de la formation tout au long de la vie avec de nombreuses perspectives d'évolution de carrières.

Concours « 24 heures de ma vie »

**Autorisation parentale sur la libre utilisation de l'image d'une personne mineure**

Je soussigné(e)-----

Demeurant : -----

-----

Autorise mon enfant mineur : ..... (nom – prénom)

scolarisé pour la présente année scolaire en classe de.....

au sein de l'établissement :.....

- à être photographié ou filmé,
- à exploiter et diffuser son image dans laquelle il apparait,

ceci sur n'importe quel support (écrit, électronique, audio-visuel) sans limitation de durée, dans le cadre de sa participation au concours « 24 heures de ma vie ».

Je reconnais également que les utilisations éventuelles ne peuvent en aucune manière porter atteinte à sa vie privée et, plus généralement, ne sont pas de nature à lui nuire ou à lui causer un quelconque préjudice.

Fait le : ----- à -----

**SIGNATURE :**

Concours « 24 heures de ma vie »

**Autorisation de la personne photographiée ou filmée sur la libre utilisation de son image**

Je soussigné(e)-----

Demeurant : -----

-----  
Scolarisé(e) pour la présente année scolaire en classe de.....

au sein de l'établissement :.....

Autorise à :

- être photographié ou filmé,
- exploiter et diffuser l'image dans laquelle j'apparais,

ceci sur n'importe quel support (écrit, électronique, audio-visuel) sans limitation de durée, dans le cadre de ma participation au concours « 24 heures de ma vie » organisé par l'UIMM Hauts-de-France.

Je reconnais également que les utilisations éventuelles ne peuvent en aucune manière porter atteinte à ma vie privée et, plus généralement, ne sont pas de nature à me nuire ou à me causer un quelconque préjudice.

Fait le : ----- à -----

Signature :

Concours « 24 heures de ma vie »

**Autorisation de la personne photographiée ou filmée sur la libre utilisation de son image**

**Entreprise partenaire**

Je soussigné(e)-----

Agissant en qualité de -----

pour la société : -----

Située : -----

-----

Autorise à :

- être photographié ou filmé,
- exploiter et diffuser l'image dans laquelle j'apparais,

ceci sur n'importe quel support (écrit, électronique, audio-visuel) sans limitation de durée.

Je reconnais avoir pris connaissance de l'utilisation qui en est faite dans le cadre du concours « 24 heures de ma vie » organisé par l'UIMM Hauts-de-France.

Je reconnais également que les utilisations éventuelles ne peuvent en aucune manière porter atteinte à ma vie privée et, plus généralement, ne sont pas de nature à me nuire ou à me causer un quelconque préjudice.

Fait le : ----- à -----

Signature :



**Grille d'évaluation « 24 heures de ma vie »**  
Année scolaire 2017 – 2018

**Identifiant :** .....

**Etablissement :** ..... **Ville :** .....

**Equipe :** ..... **Réalisation :** .....

**CRITERES ELIMINATOIRES**

	Oui	Non
- Existence de l'Interview tel que décrit au paragraphe 2) de l'article 4 du règlement		<b>Eliminatoire</b>
- Interview réalisé au sein d'une entreprise et non pas dans l'établissement scolaire		<b>Eliminatoire</b>
- Métiers faisant partie des domaines suivants : Conception, Organisation, Production, Maintenance, Commercial		<b>Eliminatoire</b>
- Remise des autorisations individuelles d'être photographié(e) ou filmé(e) (Article 12 du règlement)		<b>Eliminatoire</b>

**CRITERES A RELEVER**

Critères objectifs : (Tableau 1)

<b>1. La vidéo</b>			
- Respect de la durée de la vidéo = 3 minutes maximum	≥ 3 mn (1)	> 3 mn (0)	<b>Note</b>

<b>2. Respect du thème</b>					
• Le futur métier					
	Inexistante (0)	Succincte (1)	Complète (2)	Très complète (3)	<b>Note</b>
- Présentation du métier ?					
- Présentation des qualités requises pour exercer ce métier (Savoir-faire, Savoir-être) ?					
- Présentation des motivations pour exercer ce métier ?					
- Présentation des perspectives d'évolution de carrière ?					
- Présentation du secteur des Industries Technologiques où l'on retrouve ce métier ?					
- Présentation de l'activité de l'entreprise partenaire ?					

• Le diplôme préparé					
	Inexistante (0)	Succincte (1)	Complète (2)	Très complète (3)	Note
- Présentation de l'établissement scolaire ?					
- Présentation du diplôme préparé ?					
- Présentation des motivations qui ont amené à choisir cette formation ?					
- Présentation des matières préférées ?					
- Présentation des matières qui seront les plus utiles pour exercer le métier ci-dessus ?					
	Inexistants (0)	Succincts (5 à 10)	Existants (10 à 15)	Existants + Très convaincants (15 à 20)	Note
- Arguments présentés aux collégiens qui pourraient leur donner envie de suivre cette formation					
Total					

Critères subjectifs : (Tableau 2)	0 à 5	5 à 10	10 à 15	15 à 20	Note
1. <u>Originalité de la vidéo</u> :					
2. <u>Qualité générale de la vidéo</u> :					

Total Tableau 1 + Tableau 2 =

**Remarques :**

**Informations diverses :**

- **L'interview du professionnel doit être réalisée dans l'entreprise partenaire. Le non-respect de cette consigne est éliminatoire.**
- Le jury se réserve le droit d'attribuer des prix spéciaux.
- Le jury se réserve également le droit d'écarter un projet dont il jugerait déplacé tout ou partie du contenu
- Le non-respect du cahier des charges de la vidéo entraîne la disqualification de l'équipe